

École Monseigneur-Labrie
Procès-verbal du conseil d'établissement
3^{ième} séance ordinaire
20 février 2023 à 19h

1.0 Ouverture de la réunion

La séance débute à 19h.

2.0 Vérification des présences et du quorum

M^{me} Kania Arsenault, parent

M^{me} Amélia Barriault, élève

M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau, parent

M^{me} Sylvie Bolduc, parent

M^{me} Anne-Marie Côté, membre de la communauté

M. Charles-Antoine Dionne, élève

M^{me} Isabelle Noël, enseignante

M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, agente en service social

M^{me} Marie-Josée Yockell, technicienne en loisir

est aussi présent :

M. Érik Tardif, direction

sont absents :

M^{me} Josée Leclerc, parent

M^{me} Nadia Ziat, membre de la communauté

M. Alain Barriault, enseignant

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Yockell d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 février 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 20-22-23

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022

Il est proposé par monsieur M. Charles-Antoine Dionne d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 21-22-23

5.0 Parole au public

6.0 Projet éducatif

Les trois valeurs de l'école Monseigneur-Labrie ont été sélectionnées par les membres du personnel suite à une rencontre en novembre et un sondage pour le futur projet éducatif. Les trois valeurs retenues sont l'engagement, le savoir-vivre et l'ouverture d'esprit. Les travaux pour le projet éducatif se poursuivront dans les prochains mois jusqu'à l'adoption du nouveau projet éducatif. Ce nouveau projet éducatif devrait en vigueur pour le 1^{er} juillet 2024.

7.0 Contributions financières exigées de la part des parents ou des usagers

M. Érik Tardif explique le rôle du conseil d'établissement à l'égard de la gratuité scolaire et des contributions financières exigées de la part des parents. Selon la politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves du CSS et les articles 7 et 77.1 de la LIP, le conseil d'établissement doit établir les principes d'encadrement du coût des documents facturés aux parents, approuver les contributions financières et mettre en place des mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service. Pour cette séance, le directeur présentera trois principes d'encadrement et une deuxième portion sera présentée lors de la dernière séance de l'année avec l'approbation des listes de cahiers d'exercices et d'effets scolaires.

M. Erik Tardif explique que les années dernières un montant maximal avait été établi pour l'achat de cahier d'exercices et du carnet scolaire. La contribution ne peut excéder le coût réel. Depuis le recours collectif sur les frais chargés aux parents, il est important de porter une attention particulière sur ce qui peut être chargé aux parents.

Principe d'encadrement #1

Coût maximal des frais chargés aux parents (à l'exception du matériel d'usage personnel)

Année scolaire 2018-2019 : 140\$
Année scolaire 2019-2020 : 145\$
Année scolaire 2020-2021 : 150\$
Année scolaire 2021-2022 : 150\$
Année scolaire 2022-2023 : 150\$
Année scolaire 2023-2024 : 160\$ (Proposition)

Principe d'encadrement #2

Utilisation des cahiers d'exercices

Afin d'assurer de l'utilisation des cahiers d'exercices, le conseil d'établissement a émis un encadrement en juin 2019 qui indique que « L'école s'assurera que les cahiers achetés sont nécessaires aux apprentissages et qu'ils seront utilisés. » La direction indique qu'il serait important de préciser cet encadrement. Après quelques discussions, un pourcentage d'utilisation des cahiers d'exercices est déterminé. L'utilisation minimale retenue pour les cahiers d'exercices est de 70%.

Principe d'encadrement #3

Mesures pour favoriser l'accès aux services de l'école

La direction propose que la somme que le conseil d'établissement a déterminée dans son budget pour les effets scolaires aux élèves défavorisés puisse également servir pour certains élèves qui n'auraient pas accès à certaines activités.

Il est proposé par M^{me} Amélia Barriault d'approuver les trois principes d'encadrement discutés.

Résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E. 22-22-23

8.0 Critères de sélection de la direction de l'école

M. Érik Tardif revient sur la démarche de consultation pour les critères de sélection du directeur. Il a fait parvenir les critères de mai 2019 dans le courriel d'invitation.

Suite aux discussions lors de la séance du 6 décembre 2022, 4 critères ressortaient :

- Avoir une vision d'engagement à long terme;
- S'impliquer dans le milieu;
- Être ouvert aux réalités régionales;
- Être présent/disponible pour le personnel, les élèves et les parents.

D'autres échanges ont lieu sur ce sujet lors de la séance, et 3 autres critères de sélection sont déterminés.

- Faire preuve de leadership;
- Favoriser la cohésion de l'équipe-école;
- Se montrer sensible au climat de travail et prendre les moyens pour l'améliorer.

Les critères seront transmis au centre de services scolaire après l'adoption du présent procès-verbal.

9.0 Modalités de l'intégration des contenus prescrits dans les domaines généraux de formation

M. Érik Tardif revient avec le contenu prescrit qui n'avait pas été discuté lors de la dernière rencontre soit la formation en réanimation cardio-respiratoire RCR. Il fait le tour des documents transmis. Les documents transmis sont la planification de la formation ainsi que les contenus des différents cours.

Il est proposé par M^{me} Isabelle Noël d'approuver les modalités pour la formation en réanimation cardio-respiratoire (RCR).

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 23-22-23

10.0 Temps alloué à chaque matière

M. Érik Tardif explique le conseil d'établissement doit approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2023-2024. Cela correspond au nombre de périodes de 67 minutes pour chacune des matières pour un niveau donné. Des grilles pour chacun des niveaux sont présentées. On explique la grille des matières à chacun des niveaux du secteur régulier et de l'adaptation scolaire.

Pour la prochaine année scolaire, il y aura un changement au niveau du programme. Le cours Éthique et culture religieuse (ECR) deviendra le cours de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). De plus, en troisième secondaire le cours de Sensibilisation à l'entrepreneuriat sera ajouté en complément du cours de Projet personnel d'orientation pour les élèves qui n'ont pas de mathématique spéciale.

En cinquième secondaire, il y aura une bonification des options offertes pour les élèves. Afin de redéfinir les options proposées, une consultation a eu lieu avec les élèves de 3^e et de 4^e secondaire dans leurs préférences pour les choix d'option. Il y avait eu une présentation au conseil d'élèves avant que la direction le fasse la visite dans les classes concernées. Les cours de géographie culturelle et d'anglais option qui seront ajoutés aux possibilités pour permettre aux élèves d'avoir un choix plus varié.

Il est proposé par M^{me} Kania Arsenault d'approuver le temps alloué à chaque matière.

C.E. 24-22-23

11.0 Activités éducatives et parascolaires

Conseil d'élèves

M^{me} Amélia Barriault parle des diverses activités proposées aux élèves en lien avec la fête de Noël. Elle parle aussi de l'activité « Porte ton pyj' », fait le point sur le projet des douches et l'installation de supports et effectue un retour sur les activités en lien avec la St-Valentin. Le prochain projet concerne l'amélioration de l'espace physique du salon des 1^{re} et 2^e secondaires. Il y a eu une demande à l'infirmière scolaire pour que les moyens de contraception soient disponibles à l'extérieur de son bureau. Il y a aussi un projet pour rendre disponibles des serviettes hygiéniques et tampons dans les toilettes.

Journée d'activités d'hiver

M^{me} Marie-Josée Yockell nous présente les activités de la journée d'hiver qui se déroulera le 15 mars 2023. L'horaire de la journée sera aménagé de 8h00 à 13h. Il y aura un déjeuner à la cafétéria suivi d'activités variées sur le terrain de l'école et à l'aréna.

Il est proposé par M^{me} Sylvie Bolduc d'approuver la journée d'activités d'hiver avec la modification de l'horaire.

C.E. 25-22-23

Activités parascolaires

M^{me} Marie-Josée Yockell parle du fait que les jeunes continuent de s'impliquer de façon générale dans les activités parascolaires. La direction explique que l'école doit faire une reddition de compte en lien avec la mesure 15028 : Activités parascolaires au secondaire. L'école a dénombré que 177 élèves sur 231 ont participé à au moins une activité sur les 32 activités offertes. C'est un beau travail d'équipe qui est chapeauté par la technicienne en loisirs.

Au niveau du sport interscolaire, il y a eu annulation d'un tournoi de volleyball. L'école recevra probablement un tournoi de basketball. Concernant le hockey, le championnat régional aura lieu chez nous. En natation, deux élèves veulent se rendre au régional. À Secondaire en spectacle, il y a eu cinq numéros présentés par 7 artistes. Cinq élèves se rendent au régional. Il y a eu les journées de la persévérance scolaire au cours desquelles plusieurs activités ou « récompenses » ont été proposées aux élèves. M^{me} Marie-Josée fait aussi le point sur les activités des finissants.

Activité de financement pour les finissants

M^{me} Marie-Josée Yockell présente une nouvelle campagne de financement pour l'année scolaire 2023-2024 pour nos élèves finissants. Pour ceux qui le désirent, il sera possible de vendre des cartes écologiques et des produits de l'érable afin de pouvoir financer leur soirée des finissants.

Il est proposé par M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau d'approuver l'activité de financement pour les finissants.

C.E. 26-22-23

12.0 Information de la direction

Rencontre de parents : La direction explique que la prochaine rencontre de parents aura lieu le 23 mars 2023 de 13h15 à 16h30 et de 18h30 à 20h.

13.0 Information des représentants aux comités du CSS

Comité de parents

Aucune nouvelle information.

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La réunion a été très rapide, donc il y aura plus de détails dans les prochains mois.

14.0 Information des membres du personnel de l'école

Enseignants

On discute du problème d'absentéisme à l'école et du désir de sensibiliser les élèves, mais aussi les parents aux problèmes que ça amène et à l'engagement nécessaire de la part des élèves.

Professionnelles

M^{me} Dominik Patry-Boisvenue nous informe des différentes activités de la part des professionnelles de l'école.

Conseillère en orientation

- Étudiant d'un jour = 4-5^e secondaire et cheminement 2-3; 47 élèves avaient donné leur nom et 41 qui se sont présentés à l'activité.
- En ce moment se déroule la période de demande d'admission. Les élèves qui le désirent s'inscrivent et peuvent compléter leur demande tous les jours pairs à la 5^e période.
- La période de choix de cours s'en vient pour les élèves. Il y aura une présentation des séquences de sciences et de mathématique pour les élèves de 3^e secondaire ainsi qu'une présentation des options pour les élèves de 4^e secondaire.
- Les activités de passage vers Monseigneur-Labrie se dérouleront en mars et avril.

Agente de réadaptation

- Des évaluations en neuropsychologie ont eu lieu dans la semaine du 13 février

Agente en service social

- Sexualité – au moins 70% des contenus transmis (secondaire 1 à 5)

On discute de la journée Étudiant d'un jour à laquelle plusieurs élèves ont participé, des choix de cours qui arrivent, des COSP, des activités de passage du primaire au secondaire.

M^{me} Amélia Barriault demande qu'il y ait priorité pour les élèves de 5^e pour Étudiant d'un jour pour les prochaines années. En effet, certains finissants n'ont pu se prévaloir de cette activité.

15.0 Information des membres de la communauté

Aucune nouveauté.

16.0 Varia

17.0 Levée de l'assemblée

M. Charles-Antoine Dionne propose la levée de l'assemblée à 20h51.

Adoptée à l'unanimité.

CE 27-22-23

Marie-Andrée Bernard-Nadeau
Présidente

Érik Tardif
Directeur